

# L O N Z A

2018-5961  
2018-12-12

## BARQUAT<sup>MD</sup> MM-55I

POUR LA FABRICATION, OU LE RECONDITIONNEMENT  
SOLUTION

**DANGER**



**POISON**



**CORROSIF**

### PRINCIPE ACTIF

Chlorure de n-Alkyl (3 % C<sub>12</sub>, 95 % C<sub>14</sub>, 2 % C<sub>16</sub>)

diméthyl benzyl ammonium ..... 55,0 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT USAGE**

**N° D'HOMOLOGATION : 24513 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

CONTENU NET:

**MODE D'EMPLOI :**

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Les fabricants de pesticides sont responsables de leurs propres enregistrements en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

Ce produit ne doit pas être combiné à un réducteur ou un oxydant (comme l'hypochlorite de calcium, le perchlorate sous forme solide ou l'acide nitrique) parce qu'un tel mélange peut être explosif. Ne pas utiliser avec du savon ou tout autre agent mouillant anionique. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants en caoutchouc et un respirateur si des gouttelettes se forment. Dans certaines conditions, l'utilisation d'une crème protectrice peut être indiquée. Se laver avec soin après avoir manipulé le produit.

**MISES EN GARDE :**

**EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.** Danger – Matière corrosive pouvant endommager sérieusement les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Nocif ou mortel si avalé. Éviter la contamination des aliments.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Des dommages probables aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours à un lavage gastrique. Des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions peuvent être nécessaires. Éviter la consommation d'alcool.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

**Lonza Inc.**  
412 Mount Kemble Avenue, Suite 200S  
Morristown NJ 07960  
201-316-9200